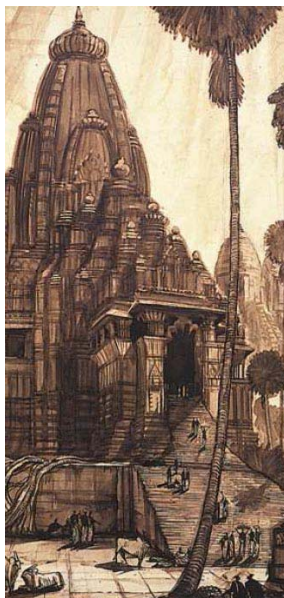


"Le Goût de l'Inde"

"L'impact culturel des échanges commerciaux entre l'Inde et l'Europe
aux XVIII^e et XIX^e siècles"



Résumés des communications

Organisé par
L'Université de Bretagne Sud - Lorient
(CERHIO / SOLITO CNRS - FRE 3004)
Le Musée de la Compagnie des Indes de Lorient
& l'UMS Histoire et Archéologie Maritime

4 - 5 juin 2007
Amphithéâtre Soleil d'Orient

« Le goût pour les produits de l'Inde en Europe à partir du XVI^e siècle ».

Le goût pour les produits de l'Inde commence par la vulgarisation de l'usage du poivre et de la cannelle, épices apportées en quantité en Europe à partir de l'ouverture de la route maritime par le cap de Bonne-Espérance, et pour le commerce desquelles les Portugais, Hollandais, Britanniques et Français rivalisent. Il se poursuit avec l'usage des cotonnades. Celles-ci se diffusent très rapidement dans la seconde moitié du XVII^e siècle, au point d'inquiéter les manufacturiers du textile en Angleterre et en France et de provoquer, en réaction, l'installation d'une législation prohibitive. Les importations de cotonnades et d'épices sont importantes à la fois en volume et en valeur, aussi retiennent-elles l'attention, cependant les Européens importent aussi bien d'autres produits de l'Inde, y compris des objets culturels. Ceux-ci concourent à leur faire prendre conscience de l'existence d'une autre civilisation, capable d'obtenir des productions agricoles, artisanales et artistiques évoluées, tout en ne devant rien à la tradition gréco-latine ou à l'influence chrétienne, ce qui est un grand sujet de réflexion.

Philippe HAUDRERE
Professeur
Université d'Angers

« D'encre et de laine : les sources iconographiques des mobiliers d'apparat œuvrés en Inde pour les Européens, 1680-1720 »

Les premiers mobiliers mentionnés dans ces jeunes colonies des Mascareignes, répondent d'abord aux besoins élémentaires du quotidien. Ce sont d'abord des pièces rustiques, utilitaires devant satisfaire aux nécessités usuelles, comme une table pour partager les repas, encore fréquemment réduite à un plateau posé sur des tréteaux ; des sièges, bien souvent de simples bancs, pour s'asseoir, un lit réduit encore à une sobre couche pour dormir, un coffre pour ranger ses effets,...

Dans la plus grande majorité des cas, il s'agit de modèles issus des provinces françaises, modèles mis en mémoire et véhiculés par les premiers occupants et maintes fois répétés.

À ces premiers temps incertains correspondants au début de la colonisation, succède une ère plus faste avec l'introduction, puis la rapide réussite, du café au début du XVIII^e siècle. C'est l'installation d'une société agraire, qui voit bientôt naître les premières fortunes et un besoin de paraître et de manifester sa réussite aux yeux de tous.

Sur ces terres quasiment vierges de toute occupation humaine (Bourbon était inhabitée et l'Île de France fut un temps occupée par les Hollandais), aucune tradition matérielle et artisanale n'est pré existante ; il faut donc trouver ailleurs les référents et les savoir-faire manquants.

Très vite, et presque naturellement, les regards se tournent vers l'Inde comme en témoignent les premiers inventaires qui mentionnent la présence « de cabinets de l'Inde », de « coffrets en vernis de Chine ou de l'Inde », « de tapis de Turquie ou de Perse » et d'autres pièces importés ou l'on discerne des bois d'ébène, de caliatour ou de teck,...

Dès le XVI^e siècle, les premières relations de voyages sur l'Inde chantent les richesses des souverains locaux et le niveau de perfection manifeste atteint par les productions matérielles. Là-bas en effet, des ouvriers nombreux et habiles, avec l'aide d'outils rudimentaires et une patience infinie, transforment les matières les plus précieuses et les bois les plus rares en œuvres d'art, suscitant l'admiration ébahie et enthousiaste de tous ces visiteurs européens.

Beaucoup de pièces œuvrées en Inde à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle présentent un aspect de cousinage avéré avec les lignes menuisées façonnées en Europe, que ce soit aux Pays-Bas, en Angleterre ou en France. Cette période est en effet une période charnière dans l'élaboration des modèles en Europe. Elle précède le schisme qui apparaîtra dès les années 1720-25 entre les deux grandes tendances stylistiques françaises et anglaises.

À la lumière de quelques précieux et rares témoins physiques conservés de cette époque, on tentera de mettre en exergue les différentes sources iconographiques et stylistiques auprès desquelles les artisans ont pu puiser leur inspiration, mêlant ainsi dans une harmonie heureuse et une belle maîtrise des modèles européens aux répertoires décoratifs variés de l'Orient.

Thierry-Nicolas C. Tchakaloff
Conservateur Musée des Arts Décoratifs de l'Océan Indien
Saint-Louis, La Réunion

« Le vieux Pondichéry revisité d'après les plans anciens »

Il faut revisiter le vieux Pondichéry parce qu'on a découvert récemment des documents exceptionnels qui renouvellent nos connaissances sur l'origine et l'évolution de la ville.

1. D'abord, *les plans hollandais*, préservés aux archives nationales de la Haye, montrent que les Néerlandais ont, avec les Français, joué un rôle important dans la création de la ville.

2. Seconde grande découverte, *le papier terrier de la ville blanche de 1777*, préservé aux archives nationales de Pondichéry ; il permet d'établir le plan parcellaire des quartiers français.

3. Enfin, la publication il y a quelques années des *statistiques des établissements français de l'Inde*, enquêtes détaillées faites en 1823-24, met à notre disposition une masse considérable de renseignements sur la vie sociale et économique de cet établissement.

La présentation de plans anciens significatifs nous donne une vision globale de l'évolution urbaine de Pondichéry de 1673 à 1824.

Jean DELOCHE
Ecole Française d'Extrême-Orient à Pondichéry

« Pondichéry, 1774. L'hôtel Lagrenée de Mézières »

L'année 1761 marque un grand bouleversement pour le comptoir de Pondichéry, place centrale de l'activité française en Inde et plus généralement dans l'océan Indien. Après maintes batailles et changement de gouvernance entre les Français et leurs voisins Anglais de Madras, ces derniers prennent possession du comptoir et le rase. Commence alors pour les Français un exode de quatre années, avant la reprise de Pondichéry, en 1765, où tout est à reconstruire.

Les organes du fonctionnement administratif de la ville sont très vite remis en place, n'ayant d'ailleurs jamais cessé d'opérer, mais dans les villes alentours. Les employés de la Compagnie des Indes retrouvent leurs fonctions et un nouveau Gouverneur est nommé. Il s'appuie, comme ces prédécesseurs, sur le Conseil supérieur de la ville, composé de hautes personnalités très influentes dans le comptoir. Parmi elles, Simon Lagrenée de Mézières (1730-1800) se démarque par une carrière exemplaire et des postes à responsabilité se succédant pour le voir occuper la place « Second des Etablissements de l'Inde », peu avant sa mort.

Comme tout haut personnage français à Pondichéry, doté d'une assise financière plus que confortable, il décide de s'installer dans la « Ville Blanche », au Sud-est du comptoir. Il fait donc l'acquisition en 1772 d'un grand terrain¹, comprenant une maison et des dépendances, situé rue des Capucins, actuelle rue Romain Rolland. Aujourd'hui, cette demeure est le seul exemple d'architecture française du 18^e siècle encore en place à Pondichéry, et n'ayant subi que d'infimes modifications.

Nos récentes recherches, sur la question de l'environnement et de la culture matérielle des Français installés dans l'océan Indien au 18^e siècle², nous ont amené à exploiter le fonds du notariat des colonies, conservé au Centre des Archives d'Outre-mer à Aix-en-Provence. Parmi les inventaires après décès (IAD) dépouillés, figure celui de Simon Lagrenée de Mézières, décédé à Pondichéry le 30 juin 1800³.

Comme dans la plupart des IAD, on y trouve, pièce par pièce, la liste exhaustive de tous les biens restés à la mort de ce dernier dans sa demeure de Pondichéry.

Il nous est donc désormais possible de mettre tous ces éléments en corrélation pour dresser un tableau complet, reconstituant ainsi l'environnement quotidien de ce personnage, sur le plan matériel bien évidemment, mais aussi professionnel et social, en parcourant par exemple les rayonnages de sa bibliothèque, ses coffrets à bijoux, le mobilier en bois exotique de son salon, sa garde-robe, etc.

Nous avons ici le parfait exemple du style artistique et architectural franco-indien, qui va se généraliser dans les comptoirs de l'océan Indien au 18^e siècle. Nous illustrerons le tout par les collections du musée de Pondichéry et celles des demeures particulières de ce comptoir.

Kévin Le Doudic
Doctorant en Histoire
et Sciences Sociales des régions littorales et de la mer
Laboratoire Cerhio / Solito (FRE CNRS 3004)
Université de Bretagne Sud - Lorient

¹ DELOCHE (J.), *Le papier terrier de la ville blanche de Pondichéry, 1777*, Institut Français de Pondichéry, Publications du département de Sciences Sociales - 6, Pondichéry 2002, 178 p.

² LE DOUDIC (K.), *La culture matérielle des Français à Pondichéry au 18^e siècle*, mémoire de Maîtrise, sous la direction de R. Estienne, Université de Bretagne Sud, Lorient, 2003, 248 p.

LE DOUDIC (K.), *Les Français dans l'océan Indien au temps de la Compagnie des Indes : culture(s) et cadre de vie social et matériel*, mémoire de Master 2, sous la direction du Pr. G. Le Bouëdec, Université de Bretagne Sud, Lorient, 2005, 473 p.

³ CAOM, DPPC Notaire, Série P, registre 134, acte daté du 11 juillet 1800.

« Les Arméniens et le transfert des technologies orientales de l'indiennage au XVII^e siècle : les exemples de Marseille, Gênes, Livourne et Amersfoort »

L'activité des Arméniens comme intermédiaires économiques entre Orient et Occident au XVII^e siècle a souvent été présentée à travers l'exportation des soies de Perse. Ce rôle ne s'est pourtant pas limité à ce seul produit et à cette seule fonction commerciale. Les Arméniens ont également permis aux Européens de s'approvisionner en pierres précieuses, en perles, en produits de maroquinerie et en indiennes de l'Empire ottoman, de Perse et des Indes. En retour, et toujours grâce à eux, l'industrie européenne a pu exporter ses draps de laine, ses soieries, ses métaux, ses miroirs et ses coraux, appréciés jusqu'au Siam et au Japon. Les Arméniens s'étaient placés au cœur d'un double courant d'échanges chargé de satisfaire les besoins de luxe de deux continents et qu'ils animaient par leurs réseaux et leurs savoir-faire en matière de négoce. Parallèlement à cette activité marchande, la communauté arménienne a joué un rôle important dans le transfert des technologies textiles depuis l'Orient vers l'Occident. Son action a même été déterminante dans l'industrie des indiennes, secteur considéré comme déclencheur de la Révolution industrielle en Europe.

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, l'extraordinaire succès des cotonnades imprimées entraîne plusieurs villes européennes à tenter de mettre en place un processus de substitution aux importations orientales. En France, en Italie, en Angleterre et en Hollande, des fabriques spécialisées dans la production d'indiennes d'imitation sont établies entre 1648 et 1678. Les premiers pas de cette nouvelle industrie sont difficiles. Les producteurs européens ont du mal à assurer la solidité des couleurs sur les étoffes de coton. Ils peinent à percer par eux-mêmes les « secrets » orientaux de l'apprêtage des toiles, de la préparation et de l'application des mordants, notamment pour l'obtention du rouge avec la garance. La solution s'impose d'elle-même. Dans une activité où le savoir-faire est empirique, seule la venue de techniciens orientaux peut débloquer la situation. Les hommes idoines sont connus depuis longtemps : ce sont les indienneurs arméniens. Au moins depuis le XVI^e siècle, ils ont assuré le transfert des technologies d'impression sur coton de l'Inde jusqu'en Perse (Ispahan) puis dans plusieurs régions de l'Empire ottoman (Alep, Smyrne, Constantinople et Diyarbakir). Leur maîtrise de la coloration avec la garance est l'objet des louanges de nombreux voyageurs et leurs productions – notamment les *chafarcanis* - sont très prisées par les Européens, depuis la France jusqu'à la Russie. Ils sont de plus chrétiens et donc susceptibles de mieux s'intégrer dans les tissus économiques et sociaux européens.

S'appuyant sur les réseaux de la diaspora du négoce de la soie, des indienneurs arméniens venus de Diyarbakir, de Smyrne et de Constantinople débarquent en Europe dans les années 1670. Les premiers repérables dans les archives sont à l'œuvre à Marseille. En août 1672, les marchands arméniens Boudac, Ellia et d'Arachel s'associent pour fabriquer des indiennes à la façon « du Levant et de Perse ». Ils emploient à cet effet Grégoire de Constantin et Jacques Mequitar, deux compagnons indienneurs également arméniens. D'autres suivront pour ouvrir de nouveaux ateliers ou pour se mettre au service de fabricants locaux. Grâce aux Arméniens, la cité phocéenne maîtrise les techniques de production des indiennes et tout s'est joué en moins de dix ans. Même si les documents d'archives sont beaucoup moins nombreux, les études menées en Italie laissent à penser que cette histoire s'est répétée à l'identique à Livourne et à Gênes. Dans le port ligure, la présence d'une production de qualité médiocre est attestée avant que les Arméniens ne soient mobilisés pour améliorer la fabrication, vraisemblablement dans les années 1670. En 1690, le poids des producteurs arméniens y reste important puisque Giobatta de Georgiis, « arménien de nation », reçoit des gouverneurs génois un monopole exclusif de dix ans pour « *teindre les toiles rouges du Levant* ». En Hollande, le rôle des Arméniens est tout aussi prépondérant. L'indiennage y apparaît en 1678 à Amersfoort, dans une fabrique où le technicien arménien Louwijs est en charge de la production. L'essentiel du transfert des technologies orientales de l'indiennage se fait donc durant ces années 1670-1690 mais ces grandes villes de l'indiennage européen resteront longtemps marquées par cette histoire. A Marseille, un Arménien dénommé Pierre Abraham est propriétaire d'un atelier d'indiennage quelques années après la grande peste de 1720. En Hollande, la marque est plus durable encore puisqu'on trouve un graveur arménien pour moules à indiennes à Amsterdam en 1800.

Avec la maîtrise des techniques de production par transfert de technologies, l'indiennage a pris son essor en Europe et la configuration internationale des échanges de produits manufacturés est remise en cause. Grâce à sa supériorité en termes de savoir-faire, l'Asie sortait jusqu'alors gagnante de la division internationale du travail. En menant à bien son processus de substitution aux importations de cotonnades orientales avec l'aide des Arméniens, l'Europe a vaincu un obstacle technologique majeur et peut désormais nourrir de grandes ambitions dans l'industrie textile.

Olivier Raveux
CNRS-TELEMME, Aix-en-Provence

« De l'Inde au Levant : routes du commerce, routes des indiennes. »

Les origines de l'indiennage européen et les routes de la transmission de la technique, par lesquelles le secret de la coloration partielle des étoffes fut apporté de l'Orient à l'Occident, sont désormais mieux connues grâce à la découverte de quelques échantillons de cotonnades imprimées dans le Levant au XVIII^e siècle. Voilà vingt ans que j'ai pu identifier des fragments de tissu imprimé, conservés par un heureux hasard parmi les documents manuscrits du fonds de l'intendance de Provence, déposé dans les Archives départementales des Bouches-du-Rhône à Marseille.

Il s'agit des indiennes dites « chafarcanis » fabriquées alors principalement à Diyarbakir dans l'Empire ottoman et exportées en grande quantité vers Marseille. L'analyse de ces échantillons découverts nous permet de connaître la réalité technique de l'indiennage levantin, laquelle est parfaitement comparable à celle qui nous est connue grâce au « Mémoire de Monsieur Roque », document français du XVII^e siècle, qui rapporte en détail la technique d'impression sur cotonnade pratiquée à Ahmadabad, dans le Gujarat. Le mot levantin « chafarcanis » dérivait sans aucun doute du mot indien « jafracanis », car l'un et l'autre désignaient un produit de la même nature : cotonnade imprimée avec une ou deux planches de bois gravées, et au moyen de garançage et de mordançage. En règle générale, elle est une indienne à une ou deux couleurs, à motifs de petites fleurs qui ressortent en blanc sur le fond rouge ou violet. Ajoutons que, après moi, plusieurs spécialistes de tissus anciens de Provence, parmi lesquels Magali Pascal notamment, ont trouvé d'autres exemples de chafarcanis conservées qui confirment et enrichissent notre connaissance.

La similitude technique s'explique par la présence d'un réseau humain et commercial qui établissait des relations étroites entre l'Inde nord-occidentale et la Turquie ottomane : les marchands arméniens de la Perse safavide traversaient l'Asie occidentale d'un bout à l'autre, pour le commerce de tissus indiens, de soie persane, d'épices et de drogues de diverses origines, ainsi que de garance persane qui était un colorant indispensable pour l'indiennerie du Gujarat et du Rajptana comme pour la maroquinerie de Diyarbakir. Les marchands arméniens contrôlaient aussi bien le trafic de garance en Perse que la fabrication d'indiennes dans l'Inde nord-occidentale. Les routes de commerce de la diaspora arménienne étaient jalonnées de centres de l'indiennage, de Sironj et d'Ahmadabad à Diyarbakir et à Alep, en passant par Yazd, Isfahan et Tabriz. Il y a donc tout lieu de croire que la technique perfectionnée de l'Inde fut transmise d'abord en Perse et dans l'Empire ottoman par les Arméniens, avant d'être introduite en Europe par la voie levantine et par les mêmes agents, comme nous le démontrera Olivier Raveux, puisque l'enjeu de l'indiennage occidental naissant était précisément l'acquisition de la technique de garançage-mordançage.

Katsumi Fukasawa
Professeur, Université de Tokyo

« La boutique et la diffusion des innovations au XVIII^e siècle Le cas parisien »

Indissociables de l'accélération des échanges et de la diffusion des consommations, les boutiques – « première concurrence aux marchés (...). Cellules restreintes, innombrables, elles sont un autre outil élémentaire de l'échange » (F. Braudel) – ont pris une importance croissante dans la circulation des biens. Leur nombre augmente partout : à Paris, Londres, Madrid, Anvers ou Malte, en Sicile ou en Bavière, dans les capitales comme dans les provinces. Le réseau dense, bien qu'irrégulier, des boutiques, relayé par les annonces publicitaires des journaux, les commissionnaires, courtiers et autres rouliers aboutit à une large diffusion des nouveautés. Les boutiques ont été un élément central dans le processus de développement des consommations : simples ou sophistiquées, médiocres ou luxueuses, elles offrent à des consommateurs divers et de mieux en mieux informés des gammes de produits et de prix considérablement élargie.

Je me propose d'aborder, dans cette session consacrée aux modes de diffusion, le rôle essentiel des marchands dans l'accélération des consommations nouvelles. Il s'agit de comprendre comment sont indissociablement liées innovation (des produits, des techniques commerciales), consommation et lisibilité du petit commerce.

Après une première partie replaçant le commerce de luxe et de demi-luxe dans le contexte socio-économique du dernier tiers du XVIII^e siècle, je m'intéresserai dans une deuxième partie à l'almanach de commerce, dont les notices se révèlent être un puissant moyen de publicité pour la profession. Les pratiques de vente d'un boutiquier, analysées dans une troisième partie, proposent une autre façon de réfléchir sur les stratégies marchandes pour renouveler sans cesse le pouvoir de séduction.

Natacha COQUERY

Université de Tours

Centre d'histoire de la ville moderne et contemporaine (CEHVI)

« Les pacotilles et les circuits parallèles de diffusion des cotonnades (au XVIII^e siècle en Bretagne) »

L'intrusion des toiles indiennes en France, notamment grâce au commerce de la Compagnie des Indes, permit à la société française d'en faire l'objet d'une très grande fascination, particulièrement des espèces de toiles de coton ou cotonnades. Ces nombreuses étoffes aux aspects et aux couleurs variées, peintes ou imprimées et couramment appelées *indiennes* (à tort semble-t-il) offrent une multitude de champs de recherche dont l'évaluation du trafic entre l'Inde et la France ne peut suffire à résumer la question. Le programme de ce colloque l'illustre parfaitement. Aujourd'hui nous savons qu'au XVIII^e siècle l'intrusion de l'Asie dans l'univers mental des bretons a modifié leur représentation du monde. L'Asie fait éclater les limites du connu, offre des perspectives à ceux qui croient à leur destin outre-mer. Elle est à l'origine de l'innovation en matière de goût avec le développement de l'exotisme. De récents travaux permettent d'évaluer l'impact des importations de l'océan Indien sur les modes vestimentaires et mobilières et sur les habitudes alimentaires des français. Cependant nous ignorons tout de la question des circuits de distribution. Et même si nous les savons multiples, nous ne connaissons pas les modalités de transports, les modalités commerciales, etc. Par ailleurs, nous avons identifié des circuits de distribution parallèles aux ventes officielles et légales de la Compagnie des Indes. Et parmi ces circuits nombreux, s'il y en a un qui doit être mis en valeur, c'est bien celui des pacotilles. En effet, les gens de mer disposent et abusent du droit de pacotilles. Certains se transforment en véritables agents de commerce pour des bailleurs de fonds dont nous ignorons tout, mais qui alimentent un circuit de distribution familiale et périphérique. Le terme « pacotilles » est employé au pluriel parce qu'il existe bien différents usages à cette pratique, différentes clauses de mise en place, qui mettent à jour des rapports bien particuliers entre différents acteurs de ce commerce des cotonnades.

Le trafic interne des toiles indiennes est mal connu par l'historien jusqu'à présent. La première moitié du siècle marque la prohibition de ces dernières et pourtant certains documents comme les inventaires après-décès en prouvent la consommation. Celle-ci, par conséquent illégale, c'est faite par l'intermédiaire de la fraude. Or nous ne connaissons pas de sources relatant l'organisation de ces réseaux de fraude, de leur début à leur fin. C'est donc en croisant différentes archives : inventaires après-décès, inventaires des hardes de marins, contrôle des actes, faillites de marchands, négociants, minutes civiles et criminelles.... que nous comprenons l'étendue de ces réseaux, leur organisation et surtout le rôle qu'ils ont joué dans la diffusion des tissus indiens.

L'objet de cette conférence est donc à la fois de redéfinir cette pratique et de la replacer dans le contexte particulier qui nous rassemble ici. A travers les sources notre objectif est de sortir de l'histoire du grand commerce pour s'intéresser d'un peu plus près au problème de la circulation interne des cotonnades en Bretagne et les moyens (techniques, humains et financiers) mis en œuvre pour y arriver. L'enjeu est considérable si l'on considère que la diffusion des cotonnades imprimées ou non accompagne la révolution de la « culture des apparences » dans le vêtement, dans l'intrusion de l'hygiène du corps, et dans le décor de l'intérieur des foyers.

Mlle Margoline-Plot Eugénie

Doctorante en Histoire et Sciences Sociales du littoral et de la mer

Université de Bretagne Sud (Lorient)

Laboratoire de recherche CERHIO/SOLITO – CNRS FRE 3004

« Les Missions catholiques en Inde au XVIII^e siècle »

La communication présente un tableau général des missions catholiques au XVIII^e siècle. Le XVIII^e siècle est important, dans le cas particulier de l'Inde, car ce pays dispose d'un cadre ecclésiastique mis en place de manière assez laborieuse au cours des 16^e et 17^e siècles, et voit se développer des tentatives missionnaires dans des régions périphériques qui commencent juste à être connues des Européens, tandis que dans l'Inde connue dès les Découvertes s'épanouit une méthode missionnaire originale.

La première partie de cette communication présente d'abord les traits les plus anciens de l'Inde chrétienne : longtemps restés mystérieux, les « chrétiens de Saint Thomas » revendiquaient une évangélisation dès les temps apostoliques. Ils ne seront qu'en partie ramenés à l'obédience romaine, mais restent la preuve de contacts anciens entre l'Inde et les chrétientés d'Orient.

Il s'agit ensuite de présenter le cadre général dans lequel se mettent en place les missions : le *padroado* portugais est issu du Traité de Tordesillas, et c'est à l'intérieur de ce cadre juridique régi par la Couronne de Portugal que se mettent en place les diocèses et les ordres religieux. Le siège métropolitain est fixé à Goa ; les religieux des ordres missionnaires doivent tous partir de Lisbonne, munis d'une autorisation officielle. Mais le *padroado* apparaît comme une gêne pour Rome après 1640, alors que le Portugal n'a plus les moyens de défendre son empire contre les puissances protestantes du Nord-Ouest : la Propagande récemment créée met en place de grands vicariats apostoliques, qui se superposent aux évêchés portugais, mais non sans mécontentements.

Dans un second temps, on se penchera plus particulièrement sur le cas de la mission du Maduré, qui correspond au sud-est du Deccan. Le jésuite Roberto de Nobili y inaugure au 17^e siècle un type d'apostolat particulier, reposant sur l'inculturation, qui correspond à celui de Matteo Ricci pour la Chine. Les oppositions sont nombreuses, d'où une querelle des « rites malabares » parallèle à celle des « rites chinois ». Mais Nobili a des émules parmi les jésuites, qui vont se consacrer au cours du 18^e siècle à découvrir, puis approfondir le système social et religieux de l'Inde. Certains, comme Costanzo-Giuseppe Beschi (1680-1746), réalisent une œuvre littéraire et linguistique impressionnante. L'apogée de cette mission « savante » est atteinte avec le Père Coeurdoux (1691-1777), auteur de nombreuses traductions et surtout de *Mœurs et coutumes des Indiens*, texte longtemps resté sous forme manuscrite et qui constitue une véritable somme sur l'Inde du Sud au Dix-huitième siècle.

Enfin, si le Siècle des Lumières voit en Inde la suppression de la Compagnie de Jésus, il voit également se développer des missions catholiques en direction de régions jusque là relativement mal connues. Rome les confie à un ordre religieux qui en a de ce fait pratiquement le monopole : c'est le cas des capucins pour le Tibet, des barnabites pour Ava et Pegu (l'actuelle Birmanie), des oratoriens pour Ceylan. Dans ces trois cas, des missionnaires (non jésuites, en l'occurrence) vont réaliser d'importants travaux linguistiques et ethnographiques.

Au total, la somme des travaux scientifiques contraste avec la modestie des résultats proprement missionnaires, et, de manière sans doute paradoxale, l'Église a souvent ouvert la voie à des raisonnements « philosophiques » à propos de la civilisation de l'Inde.

Jean-Pierre Duteil
Professeur
Université de Paris VIII

« Pondichéry d'après la correspondance des missionnaires bretons, XVII^e- XVIII^e siècles »

Par Evelyne GUIHUR

Pondichéry, nom de procure pour la Société des Missions étrangères de Paris (Mep) , nom du port d'arrivée pour nombre des missionnaires de cette société, nom très vite écarté par les historiens et les correspondants des Mep. Les regards missionnaires s'en écartent bien vite pour ne considérer que ce qui les préoccupe, les territoires de mission pour lesquels ils vont bientôt s'embarquer. La ville n'est qu'une étape dans le long chemin qui mène du royaume de France à la mission, elle semble ne pas avoir d'intérêt. Attitude que l'on retrouve dans la Société jusque dans les années 1770 (après la suppression de la Compagnie de Jésus). Les habitants de Pondichéry et des environs ne sont pas un sujet de préoccupation majeure pour ces missionnaires. Les ouvrages que publie Adrien Launay, *Histoire des Missions de l'Inde, Pondichéry, Maïssour, Coïmbatour* (Paris, 1898), et *Histoire générale de la Société des Missions étrangères* (Paris, 1894), ne consacrent que peu de place à la ville de Pondichéry avant 1776. Dans le premier ouvrage, l'auteur consacre un peu moins de six pages à la ville et à l'arrivée des différents religieux catholiques dans cette région. Dans la seconde partie de l'ouvrage, Pondichéry a tout de même sa place, cette fois-ci comme enjeu stratégique pour les puissances européennes et les compagnies de commerce. Le second ouvrage, *Histoire générale des Missions étrangères* qui relate l'histoire de la Société depuis ses premiers moments (1658) jusqu'en 1892, accorde un peu plus de place à Pondichéry. La ville apparaît cette fois dans l'administration de la société. Mais il ne s'agit que d'informations ponctuelles, comme celle où l'on apprend qu'en 1689 « Gabriel Delavigne [...] v[ien]t de fonder la procure de Pondichéry »⁴. Une apparition tardive à la mesure de l'intérêt porté à la ville.

La ville ne commence à jouer un rôle dans la Société qu'à partir de 1689, soit vingt-huit ans après le départ de France des fondateurs. Mais son rôle est essentiel dans l'organisation des missions : la procure générale est l'intermédiaire entre l'Europe des directeurs et l'Asie des missionnaires. C'est à Pondichéry qu'arrivent les missionnaires. C'est aussi à Pondichéry que parvient l'argent pour les missions, à charge pour le procureur de redistribuer en fonction des besoins de chaque territoire.

Difficile fonction donc que celle de procureur. Ses choix sont critiqués par les missionnaires et par les directeurs. Il faut également compter avec les représentants (et les intérêts) de la Compagnie Royale des Indes Orientales, les représentants des autres ordres religieux et l'évêque de Saint Thomé, représentant du *padroado*. Le procureur doit ne mécontenter personne pour se ménager une place dans ce port stratégique pour les Mep. Quelle place alors pour la spécificité de Pondichéry ?

Les regards des missionnaires comme des directeurs portent sur le travail du procureur et la réponse proposée par ce procureur aux problèmes matériels et financiers des missions. Pondichéry se réduit bien à un port, un entrepôt pour la Société. Le procureur, lui, propose une vision plus complexe de la ville et de ses habitants. Il réfléchit aux difficultés de conversion et aux exigences de l'Eglise face à l'organisation sociale⁵.

Pondichéry est essentielle à l'organisation de la Société. Cette ville permet aussi à ses membres de réfléchir à la conversion et à la vocation missionnaire des mep : convertir sans occidentaliser.

Evelyne GUIHUR

Doctorante en Histoire et Sciences Sociales du littoral et de la mer
Université de Bretagne Sud (Lorient)
Laboratoire de recherche CERHIO/SOLITO – CNRS FRE 3004

⁴ Adrien LAUNAY, *Histoire générale de la Société des Missions étrangères de Paris*, Paris, Tequi, 1894, t. I, p. 363.

⁵ Nous n'aborderons pas ici la question des rites malabars, à laquelle les missionnaires bretons des Mep ont peu participé.

« D'un environnement à l'autre, les agents de la compagnie des Indes au XVII^e siècle »

Sujet de recherche

La Compagnie des Indes (destinée à ramener en France les produits d'Orient et d'Extrême Orient) est créée en 1664 en France par Colbert, rapidement trois pôles se mettent en place. Un premier espace à Paris qui devient le centre décisionnel (chambre générale), un second espace en Bretagne qui apparaît comme un centre opérationnel (port de départ et d'arrivée), un troisième espace en Inde qui s'impose comme le centre d'exploitation (espace d'exil et de recherche de produits). D'une certaine manière, un quatrième environnement peut être ajouté, celui de la mer, moyen de transport entre la France et l'Inde, transport qui pouvait durer plusieurs mois. L'essentiel du corpus de recherche est constitué de l'ensemble des courriers acheminés entre ses trois centres, courriers officiels, lettres personnelles, rapports commerciaux, procès verbaux, mémoires.... L'objectif de la recherche est de retracer le quotidien des différents « agents » de la Compagnie des Indes et de faire des portraits croisés des uns et des autres afin de saisir la réalité de la première Compagnie royale des Indes Orientales à travers l'ensemble des individus qui l'ont portée.

Démarche envisagée

Dans un premier temps, il s'agit de déterminer les différents environnements propres aux ramifications de cette Compagnie.

- *l'environnement « métropolitain »* au 17^{ème} siècle (naturel bien sûr, mais également économique et social), environnement par ailleurs double puisqu'il est continental à Paris (Chambre Générale de la Compagnie), comme littoral en Bretagne (port de départ des navires).
- *l'environnement « maritime »* de la traversée qui durait environ –au moins- 6 mois (*naturel* toujours avec la mer et ses aléas, *culturel* dans le sens où c'était un vase clos, *social* dans la mesure où la hiérarchie était extrêmement prégnante),
- *l'environnement « indien »* (naturel évidemment compte tenu des climats, des moussons, des maladies, des usages alimentaires, *culturel* puisqu'il s'agit de *modus vivendi* auxquels les Européens étaient très réfractaires, *social* puisque les rapports qui se mettent en place sont liés aux conditions de vie).

Un second point viserait à démontrer l'adaptabilité des uns et des autres à leurs environnements respectifs. Là encore plusieurs cas de figure :

- Les *expatriés* contraints de s'adapter et de remettre en cause les certitudes occidentales et les visions « exotiques » européennes.
- Les *métropolitains* qui vivaient par procuration dans un environnement qu'ils ne connaîtront jamais mais qu'ils livraient à la propagande pour motiver les autres à partir.
- Les « *voyageurs* », tantôt à Lorient, tantôt à Paris, Pondichéry ou Rio pour qui découvrir « l'ailleurs » fait partie du métier (essentiellement des marins).

Enfin une dernière section permettrait de montrer à quel point l'environnement détermine une vision du monde, une conscience spatiale, l'appréhension de l'autre et de l'ailleurs. Ce qui passe d'une part par les vues personnelles des uns et des autres sur l'espace, mais également par la transformation, l'aménagement et l'appropriation de cet espace par les exilés, les voyageurs ou les travailleurs. C'est donc, pour faire bref, le rapport entre l'homme et l'espace sur lequel il doit demeurer, la manière de se l'approprier, de le « dompter » afin qu'il soit vivable, ou de se faire dépasser par lui.

Le principe est donc de traiter de la confrontation entre l'homme et « l'environnement » à une époque où l'espace est extrêmement rétréci, époque où on commence tout juste en France à avoir conscience que « l'environnement » ne va pas de soi, qu'il peut changer. L'angle de recherche est restreint au ressenti des hommes et à leur vision du monde.

Marie JACOB

Doctorante en Histoire et Sciences Sociales du littoral et de la mer
Université de Bretagne Sud (Lorient)
Laboratoire de recherche CERHIO/SOLITO – CNRS FRE 3004

« La construction des savoirs sur l'Inde à l'époque moderne »

Cette communication cherchera à montrer le poids des connaissances antiques dans les représentations que l'Europe a de l'Inde encore au XVIII^e siècle. Geneviève Bouchon⁶ s'était déjà penchée sur « L'image de l'Inde dans l'Europe de la Renaissance », dans un article paru en 1988, montrant l'importance des savoirs antiques et la résistance, notamment en cartographie, à l'introduction de nouvelles connaissances. Ces réflexions peuvent être poursuivies pour les XVII^e et XVIII^e siècles. On peut voir en particulier à travers le cas de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, comment un ouvrage généraliste va puiser ses sources dans les savoirs antiques. Ainsi les clichés de la monstruosité, vulgarisé par Ctésias de Cnide, ou celui de la sagesse, vulgarisé par Mégasthène, donnent lieu à des réappropriations dans l'*Encyclopédie*. Les données de Pline l'Ancien sont également reprises.

A côté de ce poids des savoirs antiques, on s'intéressera à la façon dont les récits de voyageurs modernes se diffusent en France au XVIII^e siècle. C'est en effet au XVIII^e siècle que se développe un réel intérêt pour l'Inde au sein de l'orientalisme. Comme l'a montré Françoise D'Souza⁷, depuis l'appel lancé en 1727 par l'abbé Bignon aux agents et missionnaires français travaillant en Orient pour l'acquisition de documents orientaux pour la Bibliothèque Royale l'intérêt pour l'Inde se développe parmi les érudits. Mais il faut attendre la fin du siècle pour voir réellement la naissance d'un indianisme, c'est-à-dire d'un intérêt pour l'Inde seule et non plus pour l'Orient de façon générale.

A travers les mémoires des académies et certains journaux savants de l'époque on peut chercher à cerner les connaissances qui parviennent en Europe sur l'Inde. Le cas des Jésuites, qui publient de 1703 à 1776 des lettres de missionnaires dans les *Lettres édifiantes et curieuses*, permet de voir quelle représentation ces derniers donnent de l'Inde et de se demander si ces missionnaires essaient de transmettre les savoirs qu'ils ont pu acquérir sur l'Inde pendant leur séjour d'évangélisation. Ces hommes ont souvent fait l'effort d'apprendre les langues du pays afin de pouvoir évangéliser et ils vivent au plus près des populations ce qui leur permet d'acquérir des connaissances sur leurs mœurs en particulier.

On essaiera donc à travers ces études de cas de comprendre comment se mettent en place des savoirs sur l'Inde, comment ceux-ci se modifient ou non avec l'apport des voyageurs modernes et comment ces savoirs se diffusent.

Hélène WAAST
Doctorante
Université d'Orléans

⁶ BOUCHON Geneviève, « L'image de l'Inde dans l'Europe de la Renaissance », *Inde découverte, Inde retrouvée : 1498-1630 : études d'histoire indo-portugaise*, Paris/ Lisbonne, Centre culturel Calouste Gulbenkian/ Commission nationale pour les commémorations des découvertes portugaises, 1999, p. 311-333 (première parution : Purusartha, 11, Paris, EHESS, 1988)

⁷ D'SOUZA Florence, « A la recherche de textes indiens », *Dix-huitième siècle*, 28, 1996, p. 111-124.

« James TOD (1782 – 1835), Anthropologue britannique avant l'heure, parmi les Rajpoutes et les Goujaratis, dans l'ouest de l'Inde »

A cause de l'expansion de la East India Company en Inde, à partir de son siège principal à Calcutta, choisi par Robert Clive en 1757, nombre de ses employés britanniques parcoururent le pays en long et en large, ou bien pour les campagnes militaires de cette compagnie anglaise, ou bien pour dresser des cartes topographiques, ou bien pour récolter toutes sortes d'informations (géologiques, botaniques, anthropologiques).

En suivant les deux récits publiés de James Tod (*Annals & Antiquities of Rajasthan*, en 2 volumes, 1829, 1832 ; et *Travels in Western India*, 1839 posth.), nous essaierons d'analyser la manière dont il elabora des tableaux généalogiques et des descriptions des pratiques sociales des différentes lignées royales hindoues du Rajasthan et du Gujarat. A l'écoute d'informateurs indiens variés, en comparant des textes poétiques des bardes locaux, en relevant des inscriptions sur les murs des temples, sur des monuments, et sur des pièces de monnaie anciennes qu'il trouvait sur sa route, ainsi qu'en observant les faits et gestes des gens dans les différentes cours royales qu'il fréquenta, Tod rassembla patiemment un récit du passé et des mœurs sociales des différentes familles régnantes des états princiers qu'il traversa.

Notre but sera d'étudier la méthode avec laquelle Tod pratiqua l'anthropologie sociale, avant même la constitution de cette matière en discipline formelle des sciences humaines. Ses textes publiés, recensés par des revues savantes en Grande Bretagne et en France, contribuèrent ainsi à l'échafaudage des représentations européennes de l'Inde au début du XIX^e siècle.

Florence D'SOUZA,
Maître de conférences,
Université de Lille III.

« La construction savante du patrimoine indien »

« Monuments et construction des savoirs sur l'Inde : acteurs, méthodes et réseaux (fin du XVIII^e siècle - début du XIX^e siècle) »

Le développement des relations économiques entre l'Inde et l'Europe favorisa la mise en place de savoirs sur la civilisation indienne. L'étude des monuments joua au sein de ce processus un rôle non négligeable. Les descriptions de monuments, qui attirèrent l'attention des voyageurs européens dès le XVI^e siècle, se multiplièrent à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, en lien avec l'approfondissement de la présence européenne en Inde. Au moment où certains savants s'efforçaient d'apprendre le sanskrit et de se familiariser avec les grands textes de la tradition littéraire, le besoin d'un examen plus systématique des vestiges matériels se fit ressentir. Les monuments apparaissaient en effet, au même titre que les vestiges littéraires, comme des sources auxquelles il était possible de recourir pour étudier la civilisation de l'Inde ancienne. Mis à l'épreuve du regard occidental, ils pouvaient offrir une aide précieuse pour établir une chronologie, ou encore comprendre la religion et la mythologie. Cette attitude contribua à l'élaboration d'un discours savant sur les monuments de l'art indien, diffusé par les récits de voyage et les publications des sociétés savantes, tant en Inde qu'en Europe.

Le mouvement fut marqué par la variété des acteurs qui le portèrent, dont l'origine et les activités étaient très diverses (militaires, ingénieurs, médecins, juristes, etc.). Leur séjour prolongé en Inde, qui leur permettait d'entrer en contact étroit avec la réalité étudiée, constituait néanmoins un important point commun. Ils mettaient à profit le temps libre laissé par leur activité principale pour visiter les monuments remarquables des régions où ils se trouvaient et pour produire une documentation susceptible de les éclairer (descriptions, mesures et plans des monuments ; dessins des sculptures). L'examen des comptes-rendus suggère que ces archéologues amateurs se présentaient comme de simples collecteurs de données : ils en réservaient l'analyse à des spécialistes, qu'ils estimaient pourvus des compétences requises à leur exploitation en vue du progrès des connaissances sur l'histoire ou la religion. Ce procédé fut encouragé et facilité par le mode de fonctionnement des sociétés savantes. Les travaux de l'Asiatic Society of Bengal, créée en 1784, reposaient ainsi en partie sur l'envoi volontaire de mémoires et de dissertations rédigés par des correspondants répartis en divers points du sous-continent. Des exemples peuvent également être pris dans les publications de la Society of Antiquaries et de la Literary Society of Bombay. La trajectoire d'Edward Moor est quant à elle révélatrice de la façon dont des officiers civils et militaires de l'East India Company se forgèrent une réputation dans les milieux savants, grâce à un savoir sur la civilisation indienne issu d'un contact nourri avec le pays. Résidant en Inde de 1783 à 1806, il consacra les loisirs offerts par sa carrière militaire à visiter des monuments et à rassembler une collection de dessins et d'œuvres d'art. Il réunit ainsi le matériau nécessaire à la rédaction de son *Hindu Pantheon*, véritable somme des connaissances sur la mythologie indienne au moment de sa publication (1810).

L'analyse met en valeur l'existence de véritables stratégies d'intégration au sein des réseaux savants, notamment au moment du retour en Europe. Valorisant l'expérience par rapport à la formation, elles firent dériver la légitimité savante de l'expertise acquise sur le terrain et contribuèrent à la création de nouvelles dynamiques de validation des connaissances.

Anne-Julie Etter
Doctorante
Université de Paris VII